

COMMUNIQUÉ

Retour à l'horaire d'été pour le Réseau des écocentres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

(Vaudreuil-Dorion, Québec) – Dès le 1^{er} avril, le Réseau des écocentres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges changera d'horaire. Cet horaire offre davantage de disponibilités que celui d'hiver afin d'offrir un service optimal aux citoyens en période estivale. Par ailleurs, l'horaire d'été est prolongé d'un mois et les heures en soirée ont été coupées dû au taux de fréquentation très bas.

- **Écocentre de l'île – du 1^{er} avril au 30 novembre 2018**
750, boulevard Olympique à Pincourt
 - Lundi au vendredi de 13 h à 17 h
 - Samedi de 9 h à 16 h
- **Écocentre de Vaudreuil-Dorion – du 1^{er} avril au 30 novembre 2018**
2800, rue Henry-Ford à Vaudreuil-Dorion
 - Mardi au vendredi de 8 h à 17 h
 - Samedi et dimanche de 9 h à 16 h
- **Écocentre de Saint-Zotique – du 1^{er} avril au 30 novembre 2018**
2050, rue Principale à Saint-Zotique
 - Mardi au vendredi de 8 h à 17 h
 - Samedi et dimanche de 9 h à 16 h
- **Écocentre de Rigaud – du 1^{er} avril au 30 novembre 2018**
32, rue de la Coopérative à Rigaud
 - Lundi, jeudi et vendredi de 12 h à 17 h
 - Samedi et dimanche de 9 h à 16 h

Informations pratiques

Les visiteurs doivent présenter une preuve d'identité avec photo et une preuve de résidence dans l'une des 23 municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin d'avoir accès à ces services. Une résidence peut y déposer gratuitement jusqu'à 12 m³ de matières annuellement. Les véhicules utilisés dans le cadre d'activités industrielles, commerciales, institutionnelles ou agricoles sont interdits à l'écocentre.

Qu'est-ce qu'un écocentre?

Un écocentre se veut un lieu de dépôt volontaire qui offre aux citoyens un service complémentaire aux différentes collectes municipales et qui permet de se départir de matières résiduelles en vue de favoriser leur valorisation plutôt que leur enfouissement.

Pour consulter la liste des matières acceptées et refusées dans les différents Écocentres, consultez le www.mrcvs.ca/ecocentre ou communiquez avec la ligne automatisée Info-Écocentre au 450 455-5434.

À propos de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges regroupe les 23 municipalités de son territoire de 855 km², qui s'étend de L'Île-Perrot jusqu'à la frontière ontarienne. Dirigée par son préfet, monsieur Patrick Bousez, la mission de la MRC vise la concertation, la planification ainsi que la gestion de l'aménagement et du développement de son territoire selon les principes de développement durable. Son rôle de chef de file et de rassembleur auprès des principaux intervenants du territoire facilite la coordination d'actions régionales selon quatre sphères : la planification, le développement, les services aux municipalités et les services aux citoyens. Les maîtres-mots de la MRC sont planifier, concerter et agir. Pour plus d'informations, visitez le www.mrcvs.ca.

-30-

Pour plus d'informations ou pour une entrevue, veuillez communiquer avec :

Simon Richard

Conseiller en communication
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-5753, poste 2270
srichard@mrcvs.ca

Julie Cassab

Conseillère en communication
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-5753, poste 2271
jcassab@mrcvs.ca